

Le TÉMOIN: Monsieur le président, nous avons étudié la question sous tous ses aspects et nous avons essayé de trouver quelle modification il faudrait apporter au tarif, afin de le relever pour les catégories de vaisseaux qui causent le déficit, et il nous a semblé que, si vous maintenez le tarif de 2 cents ou même si vous le portez à 3 cents, il faudra quand même imposer une contribution minimum de 30 ou 40 dollars au lieu de la contribution actuelle de \$2.

M. KIRK (*Digby-Yarmouth*): Par vaisseau?

Le TÉMOIN: Oui, par vaisseau.

M. GIBSON: Une contribution annuelle par vaisseau?

Le TÉMOIN: Oui.

M. CAVERS: Il ne semble pas que ce soit là une contribution raisonnable, si on considère les services fournis.

M. KIRK (*Digby-Yarmouth*): A l'heure actuelle, un petit vaisseau avec un équipage de deux ou trois marins paie \$2, et vous dites que, pour que les contributions suffisent à payer les services, il faudrait imposer à ce vaisseau une contribution de \$40, ce qui ferait une contribution de \$20 ou de \$13.30 par homme.

Le TÉMOIN: Oui.

M. FULFORD: Voilà une prime d'assurance-santé pas mal élevée.

M. CAVERS: Beaucoup moins élevée que n'importe quelle autre prime d'assurance contre des risques semblables.

M. FULFORD: Les seuls bénéfiques sont les soins médicaux et l'hospitalisation gratuite.

M. ROBINSON: Est-ce qu'il serait juste, docteur, de prélever la même contribution minimum sur un petit vaisseau qui emploie deux marins et sur un gros vaisseau qui en emploie 20?

Le TÉMOIN: Monsieur le président, d'après le plan actuel, plus le vaisseau est gros, plus il se rapproche du point où il supporte entièrement ses frais de service médical. Si on augmente les recettes en relevant le tarif par tonne ou par homme, le résultat sera que les vaisseaux qui contribuent déjà suffisamment pour acquitter les dépenses occasionnées par les services médicaux qu'on leur fournit, se trouveront à payer, de plus, pour les vaisseaux qui ne contribuent pas suffisamment.

M. ROBINSON: Si je suis bien renseigné, un vaisseau de 1000 tonneaux doit verser une contribution de \$20 à son premier atterrissage au Canada, n'est-ce pas?

Le TÉMOIN: Oui.

M. ROBINSON: Et un vaisseau de 1000 tonneaux qui atterrit trois fois doit payer \$60?

Le D<sup>r</sup> FROST: C'est exact.

M. ROBINSON: Et le premier peut débarquer 10 personnes ayant besoin de services médicaux, tandis que l'autre n'en débarquera peut-être pas une seule dans ses trois voyages?

Le D<sup>r</sup> FROST: C'est parfaitement vrai.

M. ROBINSON: N'y a-t-il pas là une anomalie?

M. HARKNESS: Il en est ainsi dans tous les genres d'assurance. Un assuré meurt, tandis que l'autre survit.

M. KIRK (*Digby-Yarmouth*): Pourquoi ne pas classer tous les vaisseaux dans la même catégorie? J'estime que les marins des petits vaisseaux sont exposés à de plus grands risques que ceux des gros vaisseaux. Je voudrais que